



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La téléconsultation aura-t-elle un avenir pour les patients des chirurgiens-dentistes ?

Paris, le 27 juillet 2020

L'Union Dentaire vient de publier une enquête sur la façon dont les chirurgiens-dentistes ont vécu la crise du CoVid-19 en France. Cette enquête a été menée entre le 12 juin et le 6 juillet 2020.

Réunissant les témoignages de près de 3 000 chirurgiens-dentistes français, l'analyse permet de mettre en lumière les difficultés et le ressenti d'une population de soignants qui s'est mobilisée pour maintenir l'accès aux soins pendant presque deux mois malgré la fermeture de leur cabinet et l'oubli récurrent dans les annonces des autorités : 94.20% des personnes interrogées ont assuré une permanence téléphonique, 25.40% ont participé à la régulation, 46.6% ont été de garde et 10.10% se sont impliqués dans des actions sanitaires.

Depuis la réouverture des cabinets le 11 mai (78.6% des cabinets ont rouvert entre le 11 et le 13 mai), 41.2% des personnes interrogées estiment subir une baisse évaluée entre -30 et -50% de leur activité. Plus de la moitié des répondants rencontrent actuellement des difficultés pour exercer, notamment en raison des conditions sanitaires draconiennes (port du masque toute la journée, protocoles lourds, coût élevé des équipements de protection individuelle ...) et de la fatigue extrême et le stress que cela peut engendrer (14% ont soulevé des problèmes liés à leur nouveau rythme de travail : épuisement professionnel, baisse de motivation, peur du futur).

Alors quel avenir pour les cabinets dentaires ?

Durant la période de fermeture des cabinets dentaires (du 16 mars au 10 mai), les chirurgiens-dentistes ont bénéficié de la permission d'effectuer des téléprescriptions gratuitement pour leurs patients. Ils sont une majorité (69.8%) à espérer que la téléconsultation soit enfin autorisée pour leur profession et prise en charge par l'Assurance Maladie. Cela permettrait d'atteindre des personnes isolées dans des zones sous-dotées, celles éloignées de leur chirurgien-dentiste habituel ou ayant des difficultés à se déplacer de faire une régulation plus efficace et d'améliorer le suivi des patients. La télémédecine permettra plus de transversalité entre les professions médicales au bénéfice du patient en réunissant par exemple un chirurgien-dentiste et un médecin généraliste pour mieux prendre en charge ses soins.

Télécharger les résultats de l'enquête *Crise du Covid-19 : Comment l'avez-vous vécue ? Les Chirurgiens-dentistes et la crise* [en cliquant ici](#)

A propos de l'Union Dentaire

Syndicat de chirurgiens-dentistes régi par la loi du 21 mars 1884 | Membre fondateur de l'ADF | Membre fondateur de l'UNAPL

Depuis 60 ans, l'Union Dentaire se bat pour penser et agir en faveur de l'avenir de la profession de chirurgiens-dentistes en France. Présente localement auprès de ses adhérents et des praticiens en général, l'Union Dentaire est l'un des principaux syndicats représentatifs de la profession de chirurgien-dentiste.

Contact

14, rue Etex, 75018 PARIS | Tél. 01 44 85 51 21 | E-mail : c.neveu@union-dentaire.com